

Quelques actions phare de l'Agenda 21

Pour la protection des milieux, la préservation des ressources et la gestion des déchets

- ✓ Etablir un réseau de sentiers fiable et attractif
- ✓ Limiter la fermeture des paysages d'alpages
- ✓ Améliorer la récupération d'eau pour l'arrosage public
- ✓ Développer un verger conservatoire communal
- ✓ Réajuster l'évacuation des déchets verts municipaux vers le compostage
- ✓ Sensibiliser les particuliers à la réduction des déchets à la source
- ✓ Mettre à disposition du public les données environnementales locales

Pour l'Epanouissement de chacun et le développement social

- ✓ Multiplier les opérations d'éducation à l'Environnement
- ✓ Développer la concertation pour les projets communaux
- ✓ Développer les lieux de convivialité
- ✓ Mener un projet de valorisation du patrimoine de Marignier
- ✓ Requalifier le centre bourg

Pour la protection de l'atmosphère et la réduction des consommations d'énergie

- ✓ Poursuivre le maillage de la commune en pistes cyclables
- ✓ Sensibiliser les particuliers à la réduction des émissions de poussières fines
- ✓ Aménager un espace multimodal près de la gare
- ✓ Poursuivre les actions de réduction des consommations d'énergie

Pour un développement économique responsable

- ✓ Soutenir et favoriser l'émergence de circuits agricoles courts
- ✓ Développer des emplacements commerciaux qualitatifs dans le centre ville
- ✓ Développer une culture du développement durable dans les services municipaux

Retrouvez toute l'actualité de l'Agenda 21 de Marignier sur www.marignier.fr, onglet Agenda 21



agenda
Marignier

Agir pour demain





L'Agenda 21 de Marignier est aujourd'hui opérationnel. C'est un outil de développement durable, qui permet d'agir de manière cohérente à tous les niveaux : l'environnement, la solidarité, le développement, l'épanouissement personnel, le progrès partagé.

Il a été conçu avec et pour la population, afin d'accompagner notre territoire dans une phase importante de changement. Ce sont plus de 130 personnes qui ont participé à l'élaboration de ce programme au travers des ateliers de concertation, nous permettant de mieux connaître les souhaits de la population et de dresser un plan de développement durable concret en 38 actions. Je tiens donc à saluer l'engagement de tous ceux qui nous ont permis de faire un Agenda 21 réaliste et adapté aux besoins de notre territoire.

C'est pour les générations actuelles et futures que nous avons engagé ce travail, afin de préserver notre cadre de vie, cet environnement remarquable, ce tissu social, convivial et dynamique qui font la force de notre commune. Je souhaite que cet Agenda 21 nous prépare aux grands changements à venir, et qu'il nous permette de nous poser aujourd'hui les bonnes questions, afin de nous orienter vers un développement qui soit le plus durable et harmonieux possible.

Le Maire
Raymond Mudry



Le Pedibus

Ce sont 4 lignes de pedibus qui amènent les enfants à pieds à l'école, sous l'encadrement des accompagnatrices municipales. Sur l'année, ces petits trajets réalisés à pied par près de 50 enfants représentent une économie de 1,8 tonne de CO2 comparé à ce qu'aurait émis les mêmes trajets en voiture. C'est l'équivalent de 180 arbres plantés dans la commune pour protéger l'atmosphère!



Sensibilisation à l'Environnement

Il faut connaître pour aimer, aimer pour protéger. C'est pourquoi l'Agenda 21 multiplie les animations de découverte de l'Environnement de proximité, au cours de la semaine du développement durable ou du festival « Marignier, la Nature s'invite en ville ».



Performance énergétique

La commune souhaite rationaliser sa consommation d'Énergie. Des réductions de consommation de l'éclairage public ont déjà été réalisées, et les bâtiments communaux ont été audités afin d'avoir une vision globale des travaux à réaliser pour réduire les consommations d'énergie.



Le compostage des déchets de restaurant scolaire

Le compostage des déchets de repas a débuté en mai 2010. Après une petite formation en classe, les enfants font eux même le tri et portent les déchets au composteur. Le compost sera utilisé pour les potagers biologiques des écoles et du service animation jeunesse.



Marché de producteurs

La commune de Marignier soutient un marché de producteurs, afin de resserrer les liens entre producteurs locaux et consommateurs.